
LES
ANNALES DE LA CORSE

PAR

M. LE DOCTEUR ANTOINE MATTEI

MEMBRE DE PLUSIEURS ACADEMIES ET AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

PARAISSANT UNE FOIS PAR MOIS

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

Divisions politiques de la Corse, anciennes
et modernes..... A. MATTEI.
Chronologie de la Corse. — L'état de la
Corse avant la révolte de 1729..... A. MATTEI.
Les produits de la Corse à l'exposition uni-

verselle de 1878..... A. MATTEI.
Bibliographie de la Corse (1844-1847)..... A. MATTEI.
Notre gratitude et nos regrets envers les
vrais patriotes..... A. MATTEI.

DEUXIÈME VOLUME

BUREAU DES ANNALES DE LA CORSE

PARIS, RUE THÉRÈSE, 4

Bureau des ANNALES DE LA CORSE, Paris, rue Thérèse, 4

Les Annales de la Corse paraissent mensuellement par cahiers in-4° de seize pages au moins. Le prix de l'abonnement est de 12 fr. par an pour la France et l'Algérie, le port en sus pour l'étranger. Les instituteurs communaux de la Corse ne paieront les abonnements que 10 fr. La même faveur est accordée aux militaires jusqu'au grade de lieutenant. *Les Annales* sont adressées à toutes les bibliothèques publiques de la Corse, dans les villes comme dans les communes rurales. Ces bibliothèques paieront l'abonnement si elles le peuvent.

On s'abonne au bureau des *Annales* et chez tous les libraires de la Corse ; l'abonnement est payable après la réception du 2^e numéro. Tout souscripteur recevra comme prime les *Proverbi detti e Massime Corse*. 1 vol. in-18, de XXXI-180 pages, Paris 1867. S'il envoie, avec la lettre d'abonnement, un timbre de 25 cent. destiné à en payer l'expédition ; il recevra le volume, sans frais, au bureau du journal. L'abonnement pour un an commence au mois de janvier. Ecrire lisiblement les noms, prénoms, professions et adresses des abonnés. On ne reçoit de lettres que celles qui sont affranchies.

Les Annales annonceront tout ouvrage écrit sur la Corse, qui serait publié par un Corse, ou qui pourra paraître en Corse, et qui leur sera envoyé. Elles en feront même l'analyse s'il y a lieu.

AVERTISSEMENT

Le moyen le plus simple et le plus sûr pour faire parvenir au bureau du journal le montant des abonnements est celui d'un mandat sur la poste payable à Paris.

En sus des 12 francs, l'abonnement coûte, de poste, 60 centimes pour l'Europe ; il coûte 3 francs pour les colonies espagnoles et la république de Venezuela, en Amérique. Ce qui met le prix de l'abonnement aux *Annales* :

Pour la France et l'Algérie.....	12 fr.	»»
l'Europe, en dehors de la France.....	12	60
l'Amérique.....	15	»»

localités de la Corse, et le gouvernement génois tantôt ferme les yeux, tantôt favorise en sous-main un parti ou pactise moyennant argent avec les chefs du parti opposé.

1708. Dans cette année où Casoni écrivait les annales du XVII^e siècle qui n'ont pas été livrées à l'impression et que j'ai manuscrites, je ne sais pas si c'est à la suite d'un recensement de la population de la Corse, mais on y aurait trouvé 120,000 habitants d'après cet écrivain.

1710, 1711, 1712, 1713. La Corse dans ces années est ensanglantée par les homicides, résultat des inimitiés qui existent en diverses communes du deçà et du delà des monts, au point qu'on compte mille meurtres par an, (Rostini) sans que le gouvernement y mette bon ordre.

1714. En présence de tant de crimes, les 12, cette année, demandent l'abolition des armes en Corse et ils chargent un député (Murati) d'aller à Gênes présenter cette demande au sénat; mais comme le port d'armes était un lucre très productif pour la république, qui en facilitait la multiplication, on fit des difficultés pour accepter la proposition. Enfin on exigea un dédommagement par la taxe des *due seini* (13 sous 4 derniers) que chaque famille devait payer en sus de la taille ancienne et d'autres taxes postérieures. C'est-à-dire que si le port d'armes était personnel, la nouvelle contribution était générale, mais seulement elle n'était que pour dix ans.

Dans cette même année (1714), les Génois envoient une colonie de leurs compatriotes de Chiavari dans le golfe d'Ajaccio du côté opposé à la ville. Pendant que les meilleures terres de l'île étaient ainsi livrées aux Génois, les Corses occupaient leur temps à s'égorger entre eux.

1715. Les habitants du delà des monts, d'après un arrêté des 6, envoient à leur tour un député (Mancini) demander aussi l'abolition des armes aux mêmes conditions; et en effet un commissaire (Alex. Pallavicino) vient accompagné de quatre jésuites, prêcher dans toute la Corse le désarmement général.

Les armes furent déposées entre les mains des autorités qui les entassèrent dans les magasins des présides, nous verrons pour combien de temps.

Déjà les élus des populations, c'est-à-dire les 12 et les 6, n'osaient plus faire obstacle aux autorités génoises, quand ils ne se laissaient pas dominer ou qu'ils ne pactisaient pas avec elles. Cette même année (novembre 1715) pour avoir plus de liberté, la république de Gênes substitue au vote populaire le tirage au sort pour la formation des 12 et des 6. C'était confisquer complètement ce qui restait d'autorité au peuple Corse.

1716 à 1718, rien de particulier que l'aggravation des charges génoises sur la population.

1719. Le rapport de ce que le Migliacciaro a rendu cette année au Génois Fiesco, fait monter la somme à 20,000 livres.

1720, 1722. La Corse semble se résigner en silence à son malheureux sort.

1723. La république Génoise, sans doute dans l'intention de diviser pour mieux régner, partage la Corse en deux gouvernements. Le deçà des monts ayant pour chef-lieu Bastia et le delà des monts ayant pour chef-lieu Ajaccio; mais ceci ne change en rien le système de compression, tout au contraire.

1724. La République accorde une amnistie à tous les bandits ou condamnés Corses à la condition qu'ils iront servir dans l'armée génoise.

1725? Cette année a lieu à Finale, territoire de Gênes, une rixe entre les soldats corses et les soldats génois qui se trouvaient dans les mêmes compagnies. Les Génois ne se moquent pas seulement des Corses, ils voudraient infliger à l'un d'eux la punition du chevalet, considérée comme dégradante, ce que voyant, ses compatriotes prennent sa défense; on en vient aux mains, il y a même des coups de fusil.

C'est dans cette même année (1725) que Pascal Paoli, devenu depuis général, est né le 5 avril à la Stretta de Rostino.

1726. Marchandant sur tout, les Génois empêchaient les Corses de faire du sel pour leur vendre, et assez cher, celui qui provenait de Gênes, de sorte que les Corses cette année demandent l'autorisation de rétablir les salines qu'on avait abandonnées.

Un fait important a lieu dans cette même année (1726). Toute arme étant prohibée, les sbires découvrent que le jeune Cervoni de Soveria porte un stylet et l'emmènent en prison à Corte. On craignait une condamnation aux galères, lorsque le père, après avoir réuni le plus de parents et d'amis qu'il peut, se présente à la prison de Corte et enlève son fils de force. Antoine Negroni, qui était alors le gouverneur, fait marcher des troupes sur Soveria et on arrange l'affaire moyennant le paiement d'une forte somme.

1727-1728. Les inimitiés reprennent une grande intensité. Dans le delà à Istria, dans le deçà à Ficaja, Loreto, Castineta, Morosaglia. Alexandro Saluzzo qui gouverne, envoie aux galères Giuseppe Romano, un des 12, pour un délit imaginaire, ce qui indispose beaucoup les populations. L'année 1728, est très malheureuse pour les denrées; mais loin de diminuer les impôts, Gênes les augmente et ce seront les exigences des contributions qui seront l'occasion de la révolte.

1729. Gênes espérant exploiter les misères publiques, propose des avances d'argent, sauf à le rendre à des

DIVISIONS POLITIQUES DE LA CORSE.

ÉTAT ACTUEL.					ÉTAT ANCIEN.				
ARRONDISSEMENTS.	CANTONS ACTUELS.	COMMUNES.			ANCIENS CANTONS.	ANCIENNES PIÈVES ET QUELQUES FIEFS.	ANCIENNES PROVINCES, OU JURIDICTIONS.	ANCIENNES GRANDES DIVISIONS.	
		LEUR SUPERFICIE EN HECTARES LEUR POPULATION EN 1876.							
		ELLES CORRESPONDENT PRESQUE TOUTES AUX ANCIENNES PAROISSES.							
		COMMUNES.	SUPERFICIE	POPULAT.					
ARRONDISSEMENT DE CORTE.	MOITA.	Aleria.	6.232	1,412	SERRA.	SERRA et PINO.	PROVINCE D'ALERIA.	DIQUA DA MONTI (LE DEÇA DES MONTS) OU BANDA DI DENTRO.	
		Ampriani.	229	117					
		Matra.	649	273					
		Moita.	571	908					
		Pianello.	1.673	580					
		Tallone.	6.977	317					
		Zalana.	1.320	695					
		Zuani.	516	346					
	PIETRA di VERDE.	Campi.	440	290	VERDE.	VERDE.			
		Canale di Verde.	562	560					
		Chiatra.	660	444					
		Linguizzetta.	6.400	657					
		Pietra di Verde.	860	881					
		Tox.	1.470	403					
	PRUNELLI di FIUMORBO.	Isolaccio.	9.305	1,557	FIUMORBO.	COASINA et CURSA.			
		Prunelli di Fiumorbo.	3.741	824					
		Serra di Fiumorbo.	640	605					
		Solaro.	9.336	553					
		Ventiseri.	7.552	1,227					
	VALLE d'ALESANI.	Felce.	467	360	ALESANI.	ALESANI.			
		Novale.	488	339					
		Ortale.	406	246					
		Perelli.	621	382					
		Piazzali.	78	104					
		Petricaggio.	544	291					
		Piobetta.	481	230					
		Tarrano.	383	408					
Valle d'Alesani.		959	657						

CHRONOLOGIE DE LA CORSE

(Suite)

L'Etat de la Corse avant la révolte de 1729.

Nous allons voir l'aggravation des exigences génoises envers le peuple Corse, et le vase étant comble, finir pas déborder. Le résumé que nous allons faire plus loin montrera avec encore plus d'évidence la justification de la révolte que nous allons constater. Suivons en atten-

dant les faits isolés qui se sont passés dans les premières années du XVIII^e siècle.

1702. La Corse cette année souffre d'une grande disette à cause de l'intempérie des saisons. L'abbé Guglielmi d'Orezza en a décrit les scènes dans des vers fort curieux.

1704. La république Génoise donne les territoires de Galeria et Paratella à Louis Sauli, noble génois pour qu'il les mette en culture.

1705, 1706, 1707. Des inimitiés éclatent en diverses

DIVISIONS POLITIQUES DE LA CORSE

ÉTAT ACTUEL.					ÉTAT ANCIEN.				
ARRONDISSEMENTS.	CANTONS ACTUELS.	COMMUNES.			ANCIENS CANTONS.	ANCIENNES PIÈVES ET QUELQUES FIEFS.	ANCIENNES PROVINCES OU JURIDICTIONS.	ANCIENNES GRANDES DIVISIONS.	
		LEUR SUPERFICIE EN HECTARES LEUR [POPULATION EN 1876.							
		ELLES CORRESPONDENT PRESQUE TOUTES AUX ANCIENNES PAROISSES.							
		COMMUNES.	SUPERFICIE	POPULAT.					
ARRONDISSEMENT DE CORTE.	PIEDICROCE. (Suite).	Carpineto.....	229	305	OREZZA.	OREZZA.	PROVINCE DE CORTE.	DIQUA DA MONTI (LE DEÇA DES MONTs) OU BANDA DI DENTRO.	
		Monacia d'Orezza.....	546	338					
		Nocario.....	192	506					
		Parata.....	341	148					
		Piazzole.....	500	273					
		Piedicroce.....	334	553					
		Piedipartino.....	1.060	130					
		Pie d'Orezza.....	167	333					
		Rapaggio.....	311	224					
		Stazzona.....	167	222					
		Valle d'Orezza.....	345	299					
		Verdese.....	99	317					
	SAN LORENZO.	Aiti.....	1.217	273	VALLERUSTIE.	VALLERUSTIE.			
		Cambia.....	828	416					
		Carticasi.....	1.280	379					
		Erone.....	389	83					
		Lano.....	815	128					
		Rusio.....	870	316					
		San Lorenzo.....	1.015	520					
	SERMANO.	Alando.....	395	134	MERCURIO.	BOZIO.			
		Alzi.....	374	155					
		Bustanico.....	1.152	346					
		Castellare di Mercurio.....	612	248					
		Favalello.....	556	79					
		Mazzola.....	659	231					
		Sant Andrea di Bozio.....	2.403	794					
		Santa Lucia di Mercurio.....	2.379	542					
		Sermano.....	762	284					
		Tralonca.....	1.570	304					
	VENACO.	Casanova.....	986	243	VECCHIO.	VENACO. et partie de ROGNA.			
		Gatti di Vivario.....	7.926	1,071					
		Muracciole.....	1.400	287					
		Poggio di Venaco.....	1.328	554					
		Riventosa.....	603	358					
		Santo Pietro di Venaco.....	796	364					
		Venaco.....	5.372	1,682					
	VEZZANI.	Aghione.....	3.500	238	Compris avec CASTELLO.	Compris avec SORBA.			
		Antisanti.....	4.730	821					
		Casevecchie.....	940	279					
		Noceta.....	1.800	327					
		Pietroso.....	2.240	553					
		Rospigliani.....	960	241					
		Vezzani.....	5.670	957					

PROVINCE DE CORTE.

DIQUA DA MONTI (LE DEÇA DES MONTS) OU BANDA DI DENTRO.

DIVISIONS POLITIQUES DE LA CORSE.

ÉTAT ACTUEL.					ÉTAT ANCIEN.			
ARRONDISSEMENTS.	CANTONS ACTUELS.	COMMUNES.			ANCIENS CANTONS.	ANCIENNES PIÈVES ET QUELQUES FIEFS.	ANCIENNES PROVINCES OU JURIDICTIONS.	ANCIENNES GRANDES DIVISIONS.
		LEUR SUPERFICIE EN HECTARES LEUR POPULATION EN 1876.						
		ELLES CORRESPONDENT PRESQUE TOUTES AUX ANCIENNES PAROISSES.						
		COMMUNES.	SUPERFICIE	POPULAT.				
ARRONDISSEMENT DE CORTE.	CALACUCCIA	Albertacce	9.600	1,140	NIOLO.	NIOLO.	PROVINCE DE CORTE.	DIQUA DA MONTI (LE DEÇA DES MONTS) OU BANDA DI DENTRO.
		Calacuccia	1.350	844				
		Casamaccioli	1.500	558				
		Corscia	6.650	960				
		Lozzi	2.900	932				
	CASTI- FAO.	Asco.	2.281	872	CACCIA.	CACCIA.	PRO- VINCE DE BASTIA.	
		Castifao	4.215	673				
		Moltifao	5.519	803				
	COR- TE.	Corte.	14.927	5,108	COR- TE.	COR- TE.	PROVINCE DE CORTE.	
	GHISONI.	Ghisonaccia	7.568	787	SORBA.	CASTELLO.		
		Ghisoni	12.570	1,670				
		Lugo di Nazza	2.541	506				
		Piggio di Nazza	3.279	950				
	MOROSAGLIA.	Bisinchi	1.266	690	ROSTINO.	ROSTINO.	PROV. d'ACCIA ou de la PORTA.	
		Castello di Rostino	1.199	577				
		Castineta	755	239				
		Gavignano	1.095	280				
		Morosaglia	2.246	939				
		Saliceto	1.391	273				
		Valle di Rostino	1.632	630				
	OMESSA.	Castiglione	2.317	236	GOLO.	TALCINI et GIOVELLINA	PROVINCE DE CORTE.	
		Castirla	2.432	315				
		Omessa	2.440	864				
		Piedigriggio	1.043	160				
		Popolasca	1.024	153				
		Prato	1.271	419				
		Soveria	1.173	240				
PIEDICORTE di GAGGIO.	Altiani	1.829	590	TAVIGNANO.	ROGNA.			
	Erbajolo	1.545	534					
	Focicchia	711	221					
	Giuncaggio	1.609	345					
	Pancheraccia	1.440	375					
	Piedicorte di Gaggio	7.725	869					
	Pietra-Scarena	674	446					
PIEDI- CROCE.	Brustico	84	190	OREZZA.	OREZZA.			
	Campana	97	187					
	Carcheto	158	336					

DIQUA DA MONTI (LE DEÇA DES MONTS) OU BANDA DI DENTRO.

conditions usuraires à la récolte, mais peu de monde profite de ces avances.

Résumé de l'Etat de la Corse. Depuis le départ d'Alphonse et les conventions qui furent faites à la fin du XVI^e siècle, la Corse ne se montra plus hostile au gouvernement Génois, bien au contraire, nous avons vu dans le cas de détresse la population vaillante de l'île accourir pour délivrer et le gouvernement et la ville même de Gênes.

Sans doute pour suivre une habitude bien malheureuse, les hommes les plus valides, au lieu de cultiver les terres de l'île, préféraient aller au loin servir dans les armées étrangères, ou restant en Corse, passer leur temps dans des luttes de partis qui conduisaient aux inimitiés et aux meurtres ; état qu'aggravaient les misères publiques, en dehors des disettes et des épidémies. Mais au lieu de remédier à cet état, le gouvernement Génois l'aggravait et l'exploitait.

Une nuée de nobles défroqués venait tous les deux ans en Corse, occuper les emplois pour refaire sa bourse aux frais des habitants ; si bien que la chose était passée en proverbe, c'était le mot d'ordre que les partants passaient aux arrivants.

Outre les impôts anciens, convenus ou non, les gouverneurs, souvent même, les lieutenants des provinces mettaient de nouvelles taxes ; mais comme ces magistrats avaient une part du produit des condamnations et des amendes, c'est sur le commerce de la justice qu'ils gagnaient le plus.

Jugeant souvent sans procès, et comme on disait *ex informata conscientia*, ils n'avaient guère de comptes à rendre de leur gestion, si bien que moyennant argent on était absous de tous les crimes ; c'est le plus offrant qui était sûr de gagner le procès. La chose était si vraie que les Génois avaient adopté en proverbe *I Corsi bisogna castrarli nella borsa* ; et comme on rendait responsable pour les frais jusqu'à la parenté du troisième degré, on trouvait toujours de quoi se payer.

Le coupable n'avait qu'à se sauver dans une église pour éviter d'être arrêté, et pour avoir le temps de négocier son affaire. De là, il pouvait passer sur le continent avec un sauf-conduit. S'il n'avait pas les moyens de vivre ailleurs il était sûr d'être accueilli dans la milice génoise. C'est ce trafic de la justice surtout, qui a entretenu en Corse la fréquence de la *vendetta*, c'est-à-dire l'usage de se faire justice soi-même.

La division des partis, les collisions à main armée, étaient la conséquence de ce système, et loin de les com-

battre, les employés génois encourageaient ostensiblement ou en sous-main l'un ou l'autre des compétiteurs, quelquefois même tous les deux. C'est ce qui explique le nombre des homicides arrivé à plus de mille tous les ans.

Ces guerres civiles ne pouvaient que frapper les yeux des hommes de bien, et nous avons vu les 12 demander en 1714 la prohibition des armes, ce qui valut à chaque famille l'impôt des deux *Seini* ; mais le désarmement n'empêcha pas de voir les Génois, petit à petit, délivrer le port d'armes aux Corses qui le payaient chèrement, ce qui faisait un double lucre pour le gouvernement.

Les élus du peuple avaient perdu de plus en plus de leur autorité. Gagnés par les Génois quand ils étaient faibles, persécutés quand ils faisaient leur devoir, on alla jusqu'à les élire au sort pour diminuer l'influence des populations.

Les Corses étaient exclus de toute charge publique lucrative ou honorable dans l'île. Ils ne pouvaient pas être magistrats, notaires, officiers. Ils ne pouvaient même pas être gardes des tours, pas même être soldats ; ils ne pouvaient pas seulement être greffiers, il leur était défendu d'être garçons, c'est-à-dire serviteurs dans les greffes.

Bien dévôts malgré leurs exactions, les Génois avaient fait admettre en Corse le proverbe *divoti e ladri cume i jenuesi*. Le haut clergé venait tout de Gênes, puisque depuis l'arrêté que prit le pape Nicolas V en 1452, on avait exclu les Corses de l'épiscopat, et les évêques ne se donnaient même pas toujours la peine d'habiter leur diocèse. Ils ne s'y faisaient représenter que par les collecteurs de la mense. La décision du concile de Trente ne corrigea pas toujours cet abus en Corse.

La population livrée à ses passions, devenue simple instrument des chefs de parti, vivait dans l'ignorance et la misère ; pas d'écoles publiques, pas d'hôpitaux, pas de ressources pour les pauvres.

Le sol si fertile de la Corse restait inculte ; à peine si on plantait quelque châtaigner, quelque olivier, à peine si on semait du blé, souvent on ne semait que de l'orge ; sans industrie, sans arts, on vivait ainsi misérablement, pour être la proie des maladies endémiques ou épidémiques, pendant que les terrains les plus fertiles de l'île étaient donnés à des Génois.

Les vues mercantiles des Génois tendaient à amoindrir le plus possible les productions de la Corse pour pouvoir vendre aux habitants leurs propres produits. On alla jusqu'à empêcher la production du sel dans l'île pour y vendre cher celui de Gênes. Si faute de numéraire, les insulaires faisaient quelques emprunts aux Génois c'é-

tait pour payer au temps des récoltes le double de la valeur empruntée.

Avec cela les impôts, les taxes augmentaient toujours, et par dessus tout l'arrogance, l'arbitraire des Génois n'avaient plus de bornes pour traiter les Corses plus mal que des esclaves.

En présence de ce tableau que j'abrège sans en assombrir les couleurs, le lecteur ne sait plus si le peuple corse n'était pas arrivé à ce degré d'abrutissement et de dégradation, qui n'inspire même plus la commisération ; mais qu'il se rassure, il n'en était pas ainsi. Le peuple corse avait seulement été malheureux, et comme il y avait un peu trop de patience et beaucoup de sa faute dans ce malheur, ce peuple va se réveiller, il va se corriger.

Si les Génois pour mieux dominer la Corse, tiennent le plus qu'ils peuvent les habitants dans la misère et dans l'ignorance, les familles qui ont encore quelques ressources envoient leurs enfants sur le continent, en Italie surtout, et c'est de là que reviennent les médecins, les avocats, les militaires, les hommes éclairés en un mot, pour apporter dans l'île les lumières de l'intelligence et la dignité de l'indépendance.

Les hommes, les familles qui ne se croient pas au-dessous des exacteurs de Gènes pour le savoir et pour le mérite, en se voyant exclure de toute autorité dans l'île, et les populations insulaires en se voyant exploitées, tyrannisées par un gouvernement indigne de les gouverner, tous frémissent de colère et d'indignation.

Si le haut clergé a la direction dans l'île et s'il monopolise en sa faveur, en faveur du gouvernement ligurien, le bas clergé, recruté en grande partie parmi les Corses, commence à se ressentir de l'exclusion où il est tenu ; et comme les ecclésiastiques qui quittent la Corse occupent sur le continent des places éminentes, il se fait bientôt dans le clergé lui-même une véritable scission. Ce n'est pas de la religion qu'il s'agit, il s'agit de la patrie, et déjà la haine contre un gouvernement tyrannique s'empare de tous les esprits n'importe l'âge, le sexe, la condition et l'état. Cette haine couve sourdement et s'accroît tous les jours, il ne suffira plus que d'une étincelle pour allumer en peu de temps une conflagration générale. Ce ne sera plus un ambitieux qui soulèvera la Corse contre Gènes, dans l'espérance de la dominer lui-même pour tomber avec lui plus bas qu'elle n'était avant ; non, la population se soulèvera à la voix d'un vieillard malheureux, et grossissant en peu de temps, la révolte finira par chasser définitivement les Génois de l'île.

Les Produits de la Corse

A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE 1878

(Suite).

Depuis la classe 47 que nous avons vue jusqu'à la classe 65. Il n'y a rien à signaler de la Corse, mais la classe 66 destinée au *Génie civil* offre des produits de notre département qui nous dédommagent pour ainsi dire du restant ; et d'abord le pavillon du ministère des travaux publics.

On trouve dans ce pavillon des échantillons d'un décimètre cube environ des principales roches de la Corse applicables à l'industrie.

Les granits rouges de Porto, roses d'Appietto ; les marbres de Corte, de Serraggio, de Moltifao, de Popolasca, de San Gavino. Les Serpentes, verde de Bevinco, verde d'Orezza.

On trouve aussi dans le même pavillon les dessins de deux grands travaux exécutés dans ces derniers temps en Corse, la dérivation de la Gravona à Ajaccio et l'édification de la Balise des Lavezzi.

Dans des tableaux divers on représente toutes les opérations qu'a nécessitées la dérivation de la rivière qui alimente désormais la ville d'Ajaccio et les environs, l'aqueduc surtout de Mezzavia représentant un pont à 29 arcades.

Mais le travail le plus curieux est celui qu'on a fait sur le rocher sous-marin des Lavezzi où le 14 février 1855, heurta pendant une tempête, le bateau La Semillante. Quatre tableaux représentent l'édifice qu'on a jeté à des profondeurs de deux à six mètres sous l'eau ; fondations sur lesquelles on a élevé une grande tour rayée de rouge et de jaune, de manière à permettre le jour de la voir de loin et des feux l'annoncent la nuit aux navigateurs.

Divers échantillons de roches de la Corse sont épars en divers compartiments de l'Exposition et que j'ai eu de la peine à trouver. Ainsi la maison Cantini de Marseille qui a exposé plusieurs marbres, n'a mis qu'un petit échantillon de granit rose pâle de la Corse. Ce serait une des 36 pierres employées à la décoration de la cathédrale de Marseille.

La maison Dervillé et Compagnie de Paris, qui a fait une grande exposition de marbres, a exposé aussi de la brèche corse d'un rouge bariolé veiné qui fait le meilleur effet en bloc, comme en colonnes. M. Cornu, fabricant de bronzes (classe 25) a orné de chapiteaux et de soubassements dorés deux colonnettes de cette brèche

de Corse de la hauteur d'un mètre, et elles font si bon effet qu'il en demande 2,650 francs.

Nous avons dit en parlant de la classe 43. Que M. Stefani de Corte a exposé avec des minéraux, 4 échantillons de marbres polis de quatre à cinq décimètres carrés de surface chacun, mais il dit pouvoir livrer à qui les voudrait 1,500,000 mètres cubes de ces marbres.

On trouve à l'état brut divers autres échantillons de la Corse. Ainsi on en observe de petites dimensions dans l'exposition des eaux d'Orezza, c'est de la serpentine quartzeuse à taches vertes. Les échantillons qu'on a exposés dans le grand pavillon forestier, quoique de petites dimensions, sont encore plus remarquables. C'est du granit porphyroïde, du granit rouge, et surtout les deux pierres les plus rares, propres à la Corse, le Diorite ou granit orbiculaire et le Pyromeride ou porphyre orbiculaire. Les globes enchassés dans la gangue ont dans ces échantillons de porphyre jusqu'à huit centimètre et plus de diamètre.

Mais l'exposition de marbres qui fait le plus d'honneur à la Corse est celle de M. Luciani d'Omessa représentant la maison Bartolucci de Bastia. Cette exposition frappe de deux manières, par la finesse des pierres et par les dimensions des objets exposés. Ce sont :

1° En serpentine diallagée, on dirait à grains dorés (Verde Stella), deux colonnes de près de trois mètres de hauteur, une grande cheminée à consoles, un guéridon et un vase à couvercle.

2° En marbre dit *fleur de pêcher*, une grande cheminée Louis XV, une table octogonale de un mètre 40 centimètres de diamètre, et, deux soubassements de colonnes en granit surmontées de deux vases.

3° En brèche dorée d'Oletta, une table ovale ayant un mètre dans le grand diamètre et deux larges vases tournés posés sur des colonnes en granit.

4° En vert de Bevinco une table ronde ayant 80 centimètres de diamètre.

5° En granit d'Algajola deux colonnes tronquées dont nous venons de parler.

Une médaille d'argent vient d'être destinée à récompenser l'exposition de M. Luciani et elle est bien méritée.

Pour en finir avec la section 66, j'indiquerai un charriot ingénieux à porter et à décharger facilement de lourds fardeaux, exposé par M. Folacci.

Dans la classe 69, destinée aux céréales, M. Caffarelli, fabricant de pâtes à Bastia et déjà avantageusement connu par les récompenses qu'il a obtenues, a exposé plusieurs échantillons de sa fabrique.

Dans la classe 71, destinée aux huiles et aux graisses

ont exposé des huiles d'olive de la Corse : M. Cesari de Sainte-Lucie de Tallano, M. Gazano de Bonifacio, et M. Deadé d'Ajaccio.

Dans la classe 74, destinée aux confiseries, M. Camugli, représentant de la confiserie de Bastia, a fait une magnifique exposition de cédrats confits de la Corse, qui mettent nos produits au niveau et même au-dessus des produits analogues des lieux les mieux favorisés.

Dans cette même classe, M. Gode, d'Ajaccio, a exposé de la crème de myrthe et d'orange, du ratafia de myrthe et aussi des cédrats confits conservés sous des feuilles de plomb.

La classe 75, destinée aux vins, contient, de la Corse, plusieurs produits. Le cap Corse a exposé plusieurs espèces de vin blanc. M. Appelt, gérant du comptoir commercial industriel, a exposé du Malvoisie et du Genovesello, du vin sec de Morsiglia, façon Madère. M. Paoli de Morsiglia a exposé aussi de ces vins. M. Torre de Tomino a exposé du muscat et du Malvoisie blancs, du Tokaï rouge.

M. Ferrandi de Cervione a exposé du Malvoisie blanc, mais surtout des vins rouges et de l'Aleatico, déjà avantageusement connus.

Ont exposé aussi des vins rouges ; MM. Pompeani et Campi d'Ajaccio, M. Cesari de Tallano et M. Tavera de Sartene.

Les classes suivantes destinées à l'agriculture ne renferment pas grand' chose de la Corse, si ce n'est ce qui vient des pénitenciers, comme nous allons le voir.

On a mis dans la classe 83 les insectes utiles et nuisibles parmi lesquels figurent les vers à soie et les abeilles.

La Corse est représentée par deux exposants pour les vers à soie. M. Piazza d'Oletta qui s'est occupé avec intelligence de l'éducation des vers à soie a exposé une vitrine contenant des cocons intacts, des cocons éclos, avec les papillons et les sachets sur lesquels ils ont déposé les œufs, enfin une boîte persillée de trous pour la conservation aérée de la graine.

L'autre exposant qu'on a placé dans la classe 46 avec les cotons, chanvres, etc., est M. Lanzalavi-Fabiani de la Balagne, qui a placé dans 40 petits casiers les divers produits de la sériciculture, cocons, papillons, graine, etc.

M. Clément d'Avignon, qui paraît avoir fait de grandes études comparatives sur les diverses espèces de vers à soie et sur leurs produits, s'est arrêté aux qualités supérieures de la graine de la Corse et dans le pavillon des insectes, il a exposé des cocons d'origine corse avec ceux de l'Europe et de l'extrême-orient.

Nous voici à la fin des classes dans lesquelles on a partagé les divers produits de l'industrie. Il nous reste à parler de ce que contient de la Corse le pavillon du ministère de l'intérieur, placé à part.

Ce pavillon embrasse une foule d'objets où notre département n'est représenté que par des chiffres dans les statistiques ou par sa figure dans les cartes générales de la France. On pourrait ici comme aux autres ministères et au pavillon d'anthropologie, faire de larges études comparatives avec les autres départements où la Corse aurait à gagner, sans doute, mais ce n'est pas l'affaire de la simple liste que je dresse ici.

Pour indiquer le degré d'avancement des routes en Corse, M. Guillot, agent-voyer en chef, a dressé une carte routière de notre île où tout est indiqué, mais cette carte est faite à la main et ne se trouve pas dans le commerce.

A propos des travaux faits récemment sur des monuments, le pavillon du ministère de l'intérieur a exposé trois plans concernant le Palais de Justice d'Ajaccio. Un compatriote, M. Bonetti, capitaine au 18^e d'infanterie en garnison à Pau, a fait en relief la reproduction de l'asile des aliénés de cette ville.

Mais l'exposition la plus importante pour la Corse, qui figure au pavillon du ministère de l'intérieur est celle des pénitenciers de Casabianda, Chiavari et Castelluccio. Ce n'est ni un objet ni une classe d'objets qui est exposée, c'est comme on va voir une multitude d'objets divers donnant de la Corse la meilleure idée au point de vue cultural.

Chiavari et Castelluccio. On voit ici un plan et trois photographies concernant Castelluccio, un plan et six photographies concernant Chiavari.

Ces pénitenciers ont exposé de la laine de brebis barbarines, diverses espèces de vins (Laticapso, Chiavari, Facciata, Canapale, la grande vigne), plusieurs espèces de maïs, d'orge, de blé et d'avoine, des oranges, des citrons et des cédrats, enfin des amandes et autres fruits secs.

Casabianda a exposé aussi de la laine de brebis barbarines, du vin rouge et blanc, diverses espèces de maïs, blé, orge, avoine; et je ne sais lequel des pénitenciers, l'indication n'a pas été donnée, a exposé des cocons bien réussis. Le tout indiqué par rendement en raison des frais, de la surface et de la récolte.

Sur une carte à part, on a indiqué le développement extraordinaire de l'Eucalyptus dont on a envoyé des échantillons et qui paraît devoir rendre de grands services dans nos plaines. Ainsi, à Chiavari, en 5 ans, on a planté 692 de ces arbres, à Castelluccio, en 5 ans, on en

a planté 1,600, et à Casabianda, en 6 ans, on en a planté 8431. Total des arbres plantés, 10,723.

Cet arbre dont l'arôme, les feuilles et l'écorce paraissent avoir des qualités toniques et fébrifuges, acquiert en peu de temps des proportions extraordinaires, en Corse surtout. Ainsi, j'ai mesuré les dimensions des rondelles envoyées par les pénitenciers, et j'ai trouvé que l'eucalyptus d'un an avait 5 cent. 1/2 de diamètre, celui de 2 ans 14 centimètres, et celui de 11 ans 65 centimètres, ce qui prouve bien la qualité de l'arbre et en même temps la fécondité du sol. Du reste, on n'a qu'à voir la force de la paille et la force des épis de toutes ces céréales pour reconnaître la fertilité des plaines de la Corse.

Voilà tout ce que j'ai pu découvrir de notre département à force de recherches dans le dédale des produits aussi variés qu'infinis de l'exposition. Je ne sais pas si la Corse en a exposé d'autres; mais cette même liste me permet de terminer par un coup d'œil général.

Si nous pouvions comparer ensemble tous les départements jusque dans leurs détails, nous trouverions que si la Corse n'a pas été des premiers pour le nombre, la variété et la valeur des produits, elle n'a pas été non plus des derniers. Seulement je crois qu'elle aurait pu faire mieux.

L'empressement des exposants de la Corse n'a pas été excessif et surtout ils ont montré une exiguité nuisible. Ainsi la réalité même perd quand elle n'apparaît pas dans toute sa splendeur. Les diamants eux-mêmes paraissent avoir le double de valeur quand ils sont montés; et avec quel art, avec quel goût les diverses nations du monde n'ont-elles pas rivalisé pour faire ressortir les mérites de leurs produits? Assurément bien des produits de notre département ont brillé par leur absence pendant qu'ils auraient pu impressionner plus favorablement que les ustensiles de nos bergers. Que les autorités locales, que les hommes intelligents profitent de la leçon pour une autre fois, et, s'il le fallait, qu'on vienne en aide plus largement aux exposants qui n'auraient pas les moyens de faire un étalage convenable. Je suis même convaincu qu'en réunissant tous les produits de la Corse dans un seul pavillon comme l'ont fait d'autres localités on les ferait encore mieux ressortir. Je me chargerais pour mon compte de monter la bibliothèque de ce pavillon et autres parties de l'exposition qui auraient été perdues en s'éparpillant si je les avais exposées en 1878.

Voici la liste des récompenses accordées aux Corses.

Diplôme équivalant à une médaille d'or à MM. Celler, Gay, Koziorowicz pour la construction de la tour balise des Lavezzi.

Ce doit être par erreur de typographie qu'on a écrit sur le catalogue des récompenses, tantôt Gravera, tantôt Gravena au lieu de Gravona, car les travaux faits pour amener les eaux de cette rivière ont mérité par la voie du ministère des travaux publics une médaille d'argent et une médaille de bronze collectivement à ceux qui ont exécuté ces travaux.

AUTRES MÉDAILLES D'ARGENT.

MM.

- Deadé (classe 71) pour ses huiles.
Luciani (classe 66), pour ses marbres.
Piazza (classe 83), pour ses cocons.
Pompeani (classe 75), pour ses vins.
Versini (classe 38) pour ses habits confectionnés.

MÉDAILLES DE BRONZE.

- Caffarelli (classe 69) pour ses pâtes.
Camugli (classe 74), pour ses cédrats confits.
Cesari (classe 75), pour ses vins.
Ferrandi (classe 75), pour ses vins.
Les eaux d'Orezza (classe 47).

MENTIONS HONORABLES.

- Cardinali (classe 12), pour ses photographies.
Bianchi (classe 45), pour sa couverture en peaux.
Gazano (classe 71), pour ses huiles.
Paoli (classe 75), pour ses vins.

BIBLIOGRAPHIE DE LA CORSE.

1844. MATTEI. (A.) (1).

La minéralogie et la géologie du Cap Corse. Mémoire adressé avec des échantillons au professeur M. Marcel de Serre à la faculté des sciences de Montpellier. V. un fragment de ce mémoire dans Benedetta ou la grotte de Brando par Bouchez, Bastia, in-8°

1844. MATTEI (A.).

Guérison d'une névrose épileptiforme. V. Journ. de médecine pratiq. Septembre 1844, in-8°, — Montpellier.

Les deux titres suivants ayant été oubliés à l'année 1843, on les place ici en note.

1843 MATTEI (A.).

Quelques réflexions sur une observation intitulée: Cas remarquable d'anatomie anormale. Journal de médec. pratiq. octobre, Montpellier.

1843. MATTEI (A.).

Lettre de revendication à propos du classement où il a été placé le second sur quatre candidats dans le concours de prosecteur adjoint. Courrier du Midi, 30 mai, Montpellier.

1844. MATTEI (A.).

Recherches et expériences sur la couenne du sang et sur sa valeur symptomatique dans les malad. par le Dr Paoli de Milan. — Analyse. V. Journal de médecine pratiq. de Montpellier, juin et juillet 1844, in-8. Montpellier.

1844-1855. MIGNE (abbé).

Patrologiæ cursus completus sive bibliotheca universalis, etc. SS. Patrum Doctorum, etc. qui ab ævo apostolico usque ad Innocentii III tempora floruerunt. 221 vol. gr. in-8. — Paris.

V. les rapports de la Corse avec la cour des Papes.

1744. PARODI, née ALBERTI.

Mémoire soumis... à la cour royale sur un appel formé par M. le préfet de la Corse au sujet d'une contestation qui s'est élevée entre ladite dame d'une part et le département de la guerre de l'autre. — Bastia, (s. d.,) in-8 de 32 pages.

1844. PIETRI (J.).

A M. le comte de Gasparin, pair de France, à Paris. (Signé: J. Piétri, ex-juge de paix de Rogliano, 1^{er} avril 1844. — Bastia, imp. de Fabiani, (s. d.,) in-8. Pièce.

(Au sujet de l'élection de M. Agénor de Gasparin).

1844. POLI (Jh. de).

Quelques observations sur la Corse au point de vue culturel. — Châtillon-sur-Seine, in-8 de 35 pages.

1844. PROSPERI (Giacchino), prete Lucchese.

La Corsica e i miei viaggi in quell'isola... a cui va unita l'orazione letta né funerali di Mgr Sebastiano Pino. — Bastia, 1844, in-8.

1844. PROVANA (L.-G.).

Studi critici sopra la storia d'Italia a' tempi del re Ardoino. — Torino, 1844, in-8.

V. la part de la Corse.

1844. POGGIALE.

Deuxième mémoire sur la solubilité des sels dans l'eau, in-8. — Paris.

1844. R. C. (Reg. Carlotti).

Sambucciccio ou l'affranchissement des communes, Bastia.

1844-1848. RONCIONI (R.).

Istorie Pisane e Cronache varie Pisane, illustr. e seguite da una raccolta di diplomi per cura di Fr. Bonaini. 2 Tomi in-4 voll. — Firenze 1844-48. gr. in-8 (Arch. stor. Ital.).

V. pour la domination pisane en Corse.

1844. SANCHOLLE HENEAUX.

Lettre et documents relatifs aux travaux d'extraction des granits du monument à ériger à Ajaccio à la mémoire de Napoléon, etc., in-4, 4 feuilles et demi.

V. Journ. de l'Imprim., n° 2529.

1844. SIGAUDY, avocat général près la cour d'assises de Bastia.

Aperçu sur le nouveau régime pénitentiaire... — Bastia, 1844, in-8 de 22 p. et couv. impr. servant de titre.

(Le titre de départ, p. 1 porte: Discours prononcé à l'audience solennelle du 4 nov. 1844.)

1844. STÉPHONOPOLI DE COMNÈNE (Nicolas).

La Corse depuis 1830 jusqu'en 1844. Pétition à la chambre des députés, par un Corse, (signé Nicolas Stéphanopoli de Comnène). — Paris, Hauquelin et Bautruche, 1844, in-8.

1844. TROCHE.

Sardaigne (coup-d'œil hist. topogr. et religieux sur le Royaume de), par Troche. — Paris, 1844, in-8.

1845. (ARRIGHI).

Histoire de la Corse depuis 1795, jusqu'en 1844. Miot. Feuilleton de l'Insulaire français des 3, 10 et 17 juillet 1845. — Bastia, in-8.

1845. ARRIGHI.

Histoire de la Corse depuis 1795, jusqu'en 1844. Baron Morand... Feuilleton de l'Insulaire français du 31 juillet, 7 et 14 août, 11, 18 sept. 2 et 9 octobre 1845. — Bastia, in-8.

1845. ARRIGHI.

Histoire de la Corse depuis 1795 jusqu'à 1814. (Appréciation de l'administration de Berthier en Corse). Feuilleton de l'Insulaire français, in-8.

1845. ARRIGHI (A.).

Histoire de Pascal Paoli, ou la dernière guerre de l'Indépendance, (1755-1807). — Paris, C. Gosselin, 1845, 2 vol. in-8.

1845. BONAPARTE (L.).

Révolution de brumaire ou relation des principaux événements des journées des 18 et 19 brumaire, par Lucien Bonaparte, prince de Canino, suivie d'une notice nécrologique sur ce prince, etc., in-8. — Paris.

1845. CARBUCCIA (H.), bâtonnier de l'ordre des avocats de Bastia.

Extrait des registres de l'Ordre... Séance du 5 nov. 1845. Eloge de M. Frédien de Vidau... — Bastia, 1845, in-8 de 19 pages et couv. imprimée, servant de titre.

1845. CASANELLI D'ISTRIA.

Ordonnance... concernant l'administration du baptême et du mariage et la tenue des registres paroissiaux. — Bastia, 1845, in-4 de 23 pages.

1845. DUMAS (Alex.).

Les frères Corses, roman, 2 vol. in-8. — Paris.

1845. GARNEREAU (G.).

Opuscules littéraires en prose et en vers, et voyages en quelques parties de l'Europe. — Niort et Paris, 1845, 2 vol. in-8.

Contient: 1° Sur les flatteurs de Bonaparte à son retour d'Espagne en 1807; 2° sur le buste en bronze de Bonaparte exposé en 1813; 3° Lettre adressée à M. Fontanes, sur la Corse en 1812, etc.

1845. GIRAULT DE St-FARGEAU.

Bibliographie historique et topographique de la France, etc., in-8. — Paris.

V. les articles Corses.

1845. JOURDAN (Préfet de la Corse).

Aux habitants de la Corse, 1 feuille 1/2 in-4. — Paris. V. journ. de l'imprim., n. 2778.

1845. La princesse de CANINO (Vve Lucien Bonaparte). Appel à la justice des contemporains de feu Lucien Bonaparte en réfutation des assertions de M. Thiers, in-8. — Paris.

1845.

Précis historique sur les Maures d'Espagne. Florian a reproduit Gonzalve de Cordoue qui est joint au précédent et dont il est le développement romantique.

V. ce qui concerne la Corse sous les Arabes.

1845.

Rappel des exilés et condamnés politiques de toutes les opinions, etc., en faveur de la famille de l'empereur Napoléon. Par un vétéran de l'empire, in-8. — Fontainebleau.

1845.

Tableau des amendes prononcées en Corse en matière de police rurale pendant l'année 1845.

V. Esquisse Sorbier, p. 311.

1845. WENRICH (Joanne-Georgius).

Rerum ab arabibus in Italia insulisque adjacentibus Sicilia maxime, Sardinia atque Corsica gestarum commentarii. — Lipsiæ, 1845, in-8.

1845. LEMPS (l'abbé).

Panorama de la Corse, ou Histoire abrégée de la Corse, etc., 1845, in-8.

1845.

Les Bonaparte et leurs œuvres littéraires, essai historique et bibliographique contenant la généalogie de la famille Bonaparte et des recherches sur les sources de l'histoire de Napoléon, in-8. — Paris.

Extrait du tome II de la littérature française contemp. par J. M. Quérard.

1845. MASSONI

Lettre de M. Massoni à M. l'abbé De Lemps (au sujet de l'ouvrage précédent) datée du 17 février 1845 et commençant par ces mots: *M. Si au lieu d'intituler votre brochure sur la Corse...* Paris. — Bénard (s. d.), in-8. Pièce.

1845. MATTEI (A.).

Considérations prat. sur la réunion et la cicatrisation des plaies. V. Journal de médecine prat. de Montpellier, décembre 1845, in-8°. — Montpellier.

1845. MATTEI (A.).

M. Mayor au Congrès scientifique de Nîmes (par Mattei A. chirurgien chef interne). V. Journal de méd. prat. de Montpellier, février 1845, in-8°. Montpellier.

1845. MATTEI (A.).

Considérat. prat. sur le diagnostic des déviations du bassin et sur la tumeur blanche de l'articulation coxo-femorale. V. Journal de Méd. prat. de Montpellier, tom. XI p. 70, in-8°. — Montpellier.

1845. MATTEI (A.).

Description d'un muscle surnuméraire de la jambe. V. Journal de médecine pratiq. de Montpellier, juillet 1845, in-8°. — Montpellier.

1845. MELA (P.).

Description de la Terre par Pomponius Mela. Trad. et enrichi de notes par J. J. N. Huot, in-8. — Paris.

V. les passages sur la Corse où les habitants ne sont pas bien traités, preuve que ces habitants ne supportaient pas facilement le joug romain.

1845. NELSON (Lord Viscount).

The despatches and letters of Vice admiral Lord Viscount Nelson. — Lond., 1845, in-8, 7 vol.

On peut y trouver des renseignements sur la Corse.

1845.

Notice sur le service des paquebots à vapeur de l'administration des postes de France dans la Méditerranée, in-8. — Paris.

Voir la part qu'y a la Corse.

1845. ORSINI (l'abbé), 1^{er} vicaire aux Invalides.

Vie de la Sainte Vierge... nouv. édit. illustrée. — Paris, 1845, 2 vol. gr. in-8.

1845. PARETO (il Marchese Lorenzo).

Cenni geognostici sulla Corsica. P. 602-638 de: Atti della Sesta riunione degli scienziati italiani tenuta in Milano nel settembre del MDCCCXLIV. — Milano, 1845, in-4. (Avec carte et plans géologiques).

1845. PERROT (A. M.).

Itinéraire général de Napoléon, chronologie du Consulat et de l'Empire indiquant jour par jour, pendant toute sa vie le lieu où était Napoléon, ce qu'il y a fait, etc., accompagné d'un atlas spécial de dix cartes in-folio. par A. M. Perrot. in-8. — Paris.

1845. PIETRA-SANTA (G. S. de).

Fisiologia patologica della Cyanosi Tesi, in-8. — Firenze.

1845. POZZO di BORGO (C. A.), ancien élève de Grignon.

Un mot sur les moyens d'améliorer l'agriculture en Corse. — Ajaccio, 1854, in-8 de 27 pages.

1846. ARENA (J.).

Cronachetta dal 1730 al 1768 publ. par Tommaseo, avec les Lettere di P. Paoli, in-8. — Firenze.

1846. BAUDII (Caroli à Vesme).

Edicta Regum Longobardorum edita ad finem optimorum codicum ex curatoribus historiæ patriæ, in-fol. Augustæ Turin.

V. historiæ patriæ monumenta, 10 vol. in-fol.

La Corse a été plus ou moins longtemps gouvernée par les Lombards.

1846. BÉTEVILLE (de F.).

Notice sur la Corse (Signé F. de Betteville). — Paris, veuve Bouchard-Huzard, 1846. (Extrait de l'encyclopédie du XIX^e siècle).

1846. CABROL (M. H.).

Biographie de J. A. Antonini, médecin en chef de l'armée d'Afrique, etc., in-8. — Alger.

Avec masque dessiné.

1846-1849. CANINA (Luigi).

Antica Etruria... descritta ed illustrata con monumenti. Roma, 2 parties et atlas.

La Corse a été gouvernée par les Etrusques.

1846. CARBUCCIA (Horace).

Extrait des registres de l'ordre des Avocats de Bastia. Séance du 7 novembre 1846. Discours ... Bastia, 1846, in-8 de 22 p. et couv. impr. servant de titre.

1846. CASANELLI, évêq.

Mandement, etc., pour le Carême de l'an 1846, in-4. — Bastia.

1846. Cronachetta delle cose di Corsica dal 1737 al 1741. Pubblicata nelle lettere di P. Paoli da Tommaseo.

1846. DORIEN (ingénieur de la marine).

Rapport (Reconnaissance générale des forêts de la Corse).

V. Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1864, p. 377.

1846. GASPARI (Agénor de).

A MM. les électeurs des arrondissements de Bastia, Calvi et Corte. (Signé : A. de Gasparin 18 juin 1846). — Paris, imp. de E. Duverger, (s. d.) in-8. Pièce.

1846. CAMMARANO (S.).

La fiancée Corse. Mélodrame tragique en trois actes. Paroles de Salvador Cammarano, musique de C. G. Pacini, in-8. — Paris.

1846. Descrizione di Genova e del genovesato Genova, 1846, 3 vol. in-8.

1846-1851. LA FARINA.

Storia d'Italia narrata al popolo italiano, six vol. en 7 tomes in-8. — Firenze.

568-774, epoca Lombarda.

774-888, epoca Franca.

568-774, epoca Alemanna.

1039-1152, epoca del sorgere delle Repubbliche.

1152-1250, epoca delle Repubbliche.

1250-1314, epoca del sorgere dei principati.

V. ce qui concerne la Corse.

1846.

Lettre de quelques habitants de la Corse à Messieurs les rédacteurs des divers journaux de Paris, au sujet des lois exceptionnelles proposées par M. le Préfet de la Corse.

1846. LIMPÉRANI (de).

Discours prononcé par M. de Limperani, ... nommé président du collège électoral de Bastia, dans la séance du 8 août 1846. — Bastia, imp. de Fabiani (s. d.) in-8. Pièce.

1846. MATTEI (Ant.)

Considérat. pratiq. sur la réunion et la cicatrisat. des plaies (suite). V. journal de la société de médecine de Montpellier. Mars, 1846, in-8. — Montpellier.

1846. MATTEI (Ant.) Dr M.
Faculté de médecine de Paris. Thèse pour le doctorat en médecine présentée et soutenue le 21 juillet 1846. Essai sur une nouvelle sonde élastique pour le canal de l'urèthre. Paris, 1846, in-4 de 55 pages et 1 figure.
1846. MATTEI (A.) Dr M.
Note sur un nouveau procédé pour la désarticulation de l'épaule. V. Gazette médicale de Paris, 24 octobre 1846, in-4. — Paris.
1846. MATTEI (A.) Dr M.
Présentation d'un instrument destiné à déterminer la durée des vents ainsi que le nombre et la direction des courants d'eau. V. Séance du 7 septembre 1846 de l'Académie des sciences et Gazette médic. 12 sept. — Paris.
1846.
Nouvelle Corse in-12 avec une introduction de Tommaseo. — Trieste.
1846. OZANEUX, inspect. gén. de l'Université.
Rapport à M. le ministre sur l'école de Paoli. — Paris, 1846, in-8 de 1 feuille.
Jour. de la lib. n° 5451.
1846. PAOLI (Pasquale de').
Lettere di Pasquale de' Paoli, con note e proemio di N. Tommaseo. — Firenze, 1846, in-8.
(Vol. XI de: Archivio storico italiano ...)
1846.
Procès-verbal des délibérations du conseil général du département de la Corse, in-8. — Ajaccio.
V. les autres années.
1846.
Quelques mots sur les travaux du port de Bastia. — Marseille, 1846, br. in-8 de 23 pages, sur la dernière desquelles est collé un errata.
1846.
Rapport fait au conseil municipal par la commission nommée pour examiner les comptes de M. le maire de la ville de Bastia pendant l'exercice 1845, in-8. — Marseille.
1846. SAINT-CHERON (Alexandre de).
Histoire du Pontificat de St Léon-le-Grand et de son siècle, 2 vol. in-8. — Paris.
Cet ouvrage, quoiqu'écrit en faveur de la Papauté, renferme une foule de renseignements concernant le 5^e siècle, les Vandales et même la Corse.
1846. SAINT-PRIEST (Comte Alexis de).
Histoire de la chute des Jésuites au XVIII^e siècle 1750-1782. Nouvelle édit., in-12. — Paris.
Il y est question de l'arrivée des Jésuites en Corse et surtout du rôle de Choiseuil dans cette époque.
1846. Voyage en Corse de S. A. R. le duc d'Orléans ; par M. Sorbier,.... — Paris, Joubert in-8.
1846.
Stein et Pozzo di Borgo, in-16. — Saint-Petersbourg.
1846. TAMBURINI (F.)
Cenno sulle proprietà medicinali delle acque termali di Pietra Pola seguito da alcune regole sul modo d'usarne di Ferdinando Tamburini medico a Cervione, in-8. — Bastia.
1846. WEIBERT.
Mémoire sur la culture du Mûrier en Corse par Weibert.
V. Avenir de la Corse, p. J. d. l. Rocca 1857, p. 491.
1847. ALCARD (J.) BOURQUELOT (F., etc.)
Patria. La France ancienne et moderne, morale et matérielle ou collection encyclopédique et statistique, etc., 2 vol. in-12. — Paris.
V. les articles Corses et les villes du départ.
1847. ARRIGHI (A.)
La Corse veut et doit demeurer française. Réponse à M. Tommaseo. (Signé : Arrigo Arrighi). — Paris, Bachelier 1847, in-8. Pièce.
1847. BARONCOURT (Petit de).
De regum Longobardorum Rachitidis aistulfique recentis repertis legibus disquisitio, in-8. — Parisiis.
1847. BELLUNE (Claude-Victor Perrin, duc de).
Mémoire... mis en ordre par son fils Victor-François Perrin, duc de Bellune. — Paris, 1847, in-8.
Tome I^{er}. (Renferme plusieurs détails relatifs à la Corse).
1847. BONAPARTE (L. L.)
Specimen Lexici comparativi omnium linguarum europearum in-fol. — Florentiæ.
1847. CARLOTTI (R.)
Dans le journal de la Corse, 6 avril et suiv. donne des extraits du diaire inédit de Jean-Baptiste d'Ornano, par Arnaud d'Antilly, qui se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal.
1847. CASANELLI DE ISTRIA (episcopi adjacensis).
Officia propria Sanctorum adjacensis diæcesis clero... — Bastia, 1846, in-12.
1847. CAUSSIN DE PERCEVAL.
Essai sur l'histoire des Arabes. — Paris, 1847, 3 vol. in-8.
V. ce qui concerne la Corse.
1847.
Départ, de la Corse. Recueil des actes administratifs numéro 589 (n° 24). Circulaire à MM. les Sous-Préfets, etc., in-8. — Ajaccio.
1847. DUFRESNE (Procureur général).
De la répression pénale en Corse. Discours prononcé le 6 novembre, in-8. — Bastia.
1847. DUMONT (Edouard).
Précis de l'histoire romaine, antiquités italiques et romaines, république... Précis de l'histoire des empereurs et de l'église pendant les quatre premiers siècles... 9^e éd. — Paris, 1847, in-8.
V. ce qui concerne la Corse.
1847.
Esquisse de quelques idées pour obtenir en Corse, autant que possible, une publicité large et indépendante (14 décembre 1847). — Bastia, Fabiani (s. d.), in-8. Pièce.
1847. FRESNEAU.
Discours de M. Fresneau, préfet de la Corse (au conseil général, session 1847), in-8. — Ajaccio.

1847. LAMARTINE.

A parlé de P. Paoli dans l'histoire des Girondins, 4 vol. in-8.

V. Klose, Hist. Paoli, p. 1, épitaphe.

1847. LUCCHETTI (J. M.).

Thèse pour la licence en droit soutenue par L. J. M., né à Ajaccio, in-4. — Paris.

1847. (Mis A. de).

Claire Catalanzy ou la Corse en 1736. — Paris, 1847, in-18.

1847. MATTEI (A.) Dr M.

Divers cas de guérison de rhumatisme articulaire goutteux par le moyen du phosphate d'ammoniaque. V. Rev. méd. chirurg. de Malgaigne, décembre 1847, in-4°. — Paris et manuel de Thérapeutiq. de Bouchardat.

1847. MATTEI (A.) Dr M.

Projet de loi sur la médecine. Invitation de la commission permanente du Congrès médical. — V. l'Insulaire français, in-fol. 21 octobre 1847, Bastia.

Un mémoire bien plus détaillé a été envoyé par le Dr A. Mattei à M. le ministre de l'instruction publique sur l'état de la médecine en Corse.

1847. PRASLIN (Duchesse de).

Lettres... 2^e éd. Paris, 1847, in-16 de 63 pages.

1847.

Procès-verbal des délibérations du Conseil général du département de la Corse, in-8. — Ajaccio.

V. les années suivantes.

1847.

Relation de l'assassinat commis le soir du 30 août 1844, à Cervione, par C. Paoli, etc., in-8. — Bastia.

1847. SUSINI (J. de).

Bonaparte et Napoléon (poème), in-8. — Paris.

Notre gratitude et nos regrets envers les vrais Patriotes.

M. Louis Campi vient de publier à Ajaccio une notice sur la vie et les travaux du docteur *Regulus Carlotti*, ce travailleur infatigable dont le nom a figuré pendant les quarante dernières années sur tout ce qui touche de plus près à l'administration, à l'agriculture de la Corse, et que la mort vient de nous ravir.

Cette mort en rappelle d'autres de notre génération qui s'en va et dont les enfants se sont fait remarquer par des travaux, par des actes qui honorent la Corse et qui ont eu pour but comme pour effet le bien public. De ce nombre étaient Salvatore Viale, l'inspecteur Cerati, Philippe Caraffa et quelques autres plus modestes quoique non moins méritants.

Ces hommes ont dans des genres différents montré un grand savoir. Viale dans l'étude de la littérature, l'art de bien dire, la poésie ; Cerati dans l'étude des langues, la philosophie, la morale dégagée de l'esprit religieux ; Caraffa dans l'étude de l'histoire ; mais tous ont

approfondi comme Carlotti l'étude de leur pays natal. Ils en ont épié les habitudes et les mœurs pour signaler les défauts à corriger, les qualités à perfectionner, ils ont exhumé les travaux inconnus des morts, ils ont signalé les dangers des hommes vivants. Par l'exemple, par la voix, par les écrits, ils ont toujours recommandé le travail, l'étude, le progrès, la paix, la concorde, l'émulation dans le bien, la droiture, la bonne foi, et sous les formes les plus variées ils ont contribué au bien public. Honneur soit rendue à leur mémoire !

Quel contraste entre ces hommes, travaillant modestement, sans bruit, sans autre ambition que le bien public, augmentant constamment leurs connaissances pour ainsi dire tout en paraissant les ignorer, quel contraste entre ces hommes et nos médiocrités politiques qui font tant de tapage, mettant la division dans le département, dans les communes quelquefois même dans les familles, excitant les passions des partis, poussant les masses, les unes contre les autres pour entretenir la haine, armer parfois les bras, faire couler le sang, même détruire des existences quelquefois et cela dans un but d'ambition, de domination ; affichant tantôt une foi politique qui change avec les événements, tantôt une influence factice qui éblouit les badauds, et en définitive ne cherchant que leur bien personnel, le bien de leur famille par tous les moyens possibles !

Dans une démocratie bien ordonnée, et le gouvernement national de la Corse en a donné l'exemple au XVIII^e siècle, c'est le suffrage universel qui va au devant de la personne chargée de représenter la population et non l'ambition des avides de places et de domination qui intriguent pour avoir des suffrages populaires.

Espérons que le suffrage universel, libre de toute pression, et éclairé par l'instruction publique pourra un jour opérer en France comme il opérait jadis en Corse, et que loin d'approuver et même de discuter ceux qui intriguent pour avoir ses suffrages, il les dégoûtera.

Puisque M. Campi a commencé, il devrait continuer ces biographies, le département serait en devoir de l'y encourager. Les noms de Viale, Cerati, Caraffa ne seraient pas les seuls de notre génération, que nous devrions honorer, Jean Vitus Grimaldi, le docteur Vannucci qui vient seulement de s'éteindre et quelques autres pourraient fournir de la matière. Les Annales de la Corse seront toujours prêtes à publier ces biographies.

Le Propriétaire-Gérant responsable, Dr A. MATTEI.

